



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Forum social européen

Question écrite n° 29559

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la position du gouvernement français face au Forum social européen. En effet, ne sachant comment interpréter « l'intérêt » évoqué par sa réponse à la question d'actualité du 12 novembre, sur ce sujet, il souhaiterait pouvoir l'interroger et l'alerter plus précisément. Ce Forum a été le lieu d'un procès médiatique, en bonne et due forme du type de société de libertés et de progrès à laquelle une majorité de Françaises et de Français sont attachés. C'est une remise en cause globale des démocraties occidentales qui a été évoquée, sans mesure et sans contradiction. Durant ces cinq jours, tous les lieux communs révolutionnaires et extrémistes ont été développés sans retenue, ni équilibre. Le financement sur fonds publics de ce sommet de la contestation ultra-gauchiste a plus été diversement interprété dans une période d'économies budgétaires pour l'ensemble du Gouvernement et de la population française. De plus, cette opération a localement été récupérée par le parti communiste, parti majoritaire du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Les images de violences de fin de manifestation, le samedi 15 novembre, n'ont pas été, pour le moins, la preuve d'un souci de dialogue supplémentaire des organisations. Cet « intérêt » gouvernemental pour cette manifestation politique de contestation mériterait, tout de même, un audit financier et politique. Financier tout d'abord pour savoir si la subvention gouvernementale a bien été utilisée aux fins prévues et non détournée à des destinations partisans vers des groupuscules d'extrême gauche ou vers un parti majoritaire en Seine-Saint-Denis. Politique également pour mieux connaître les bases idéologiques pernicieuses et les dérives inéluctables d'une mouvance qui remet en question globalement les bases politiques de notre société occidentale. Cet « intérêt » est-il donc empreint de contrôle et de vigilance si de telles manifestations des adversaires de l'actuel gouvernement venaient à être organisées dans notre pays. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question qui n'est « somme toute » pas critique mais assez dubitative.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29559

**Rubrique :** Organisations internationales

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 2003, page 9100